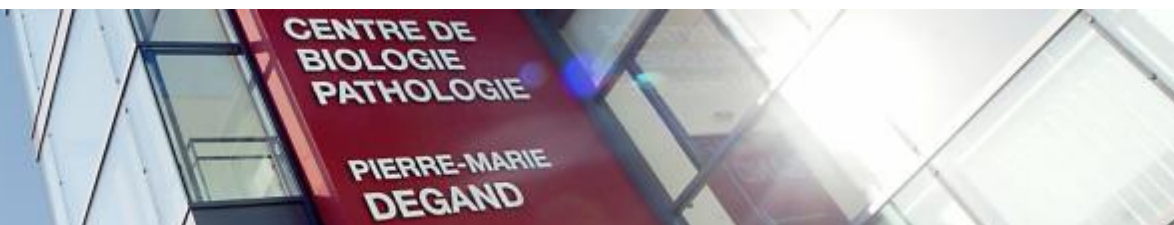


# Pôle de Biologie Pathologie Génétique



**FLASH INFO BIOLOGIE RECOURS**  
**20 avril 2020**

//

## # Prélèvements d'un patient suspect ou confirmé COVID-19

Nous vous rappelons que suivant les recommandations de la Société Française de Microbiologie (SFM) à destination des laboratoires des Etablissements de Santé et des Hôpitaux militaires ainsi que des Laboratoires de Biologie Médicale, (*Fiche : Gestion des prélèvements biologiques d'un patient suspect ou confirmé de COVID-19 Version 5 (6 avril 2020)*), les prescriptions doivent être rationalisées autant que possible et que **pour toute demande d'analyse de prélèvements biologiques à risque élevé de contamination (prélèvements respiratoires et selles), les échantillons doivent être acheminés dans un triple emballage.**

Donc afin de faciliter le tri au déballage de notre réception :

- Tout prélèvement pour un test COVID-19 doit être mis dans un triple emballage bien séparé, **il ne doit en aucun cas être associé avec d'autres prélèvements ou d'autres demandes d'analyses**
- **Pour toute autre demande d'analyse sur prélèvement respiratoire ou selles d'un patient suspect ou confirmé Covid-19, placer ces prélèvements dans un triple emballage**
- Scotcher la pochette patient contenant les feuilles de demande et de renseignements à l'extérieur du contenant

## # Dosages de plasmalogènes érythrocytaires

Du fait de contraintes pré-analytiques trop importantes, **la réalisation des dosages de plasmalogènes érythrocytaires est momentanément arrêtée.** Nous vous demandons de suspendre vos demandes/envois et vous tiendrons au courant de la reprise de notre activité.

## # Actualité médicale

Voir ci-joint :

« T2 Candida : Un nouvel outil pour le diagnostic des candidémies et des candidoses invasives »

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne sauraient en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tierces personnes physiques ou morales. Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un e-mail à [secretariatcbp@chru-lille.fr](mailto:secretariatcbp@chru-lille.fr)

Rue Paul Nayrac

59037 LILLE Cédex

Secrétariat : 03 20 444 555

Facturation : 03 20 444 070

Logistique : 03 20 444 384

Télécopie : 03 20 446 962

[secretariatcbp@chru-lille.fr](mailto:secretariatcbp@chru-lille.fr)

[facturationcbp@chru-lille.fr](mailto:facturationcbp@chru-lille.fr)

[logistiquecbp@chru-lille.fr](mailto:logistiquecbp@chru-lille.fr)

<http://biologiepathologie.chru-lille.fr/>

Page 1 / 1